

La flore médicinale des Alpes

Aspects d'hier, usages d'aujourd'hui *

par Francis TRÉPARDOUX **

En ce printemps de 2013, la présence de la Société française d'histoire de la médecine dans les Hautes-Alpes, aux abords du Lautaret et du Briançonnais, dans la vallée de Serre-Chevalier, vient marquer son intérêt pour le pays montagnard, pour ses enjeux sanitaires et ses ressources naturelles. Nous proposons d'évoquer ici les aspects spécifiques de l'usage des plantes en médecine et en pharmacie dans leurs contextes historiques et de donner un état de leur position présente dans l'arsenal thérapeutique. Tout d'abord, un rappel de la climatologie montagnarde s'impose pour replacer en mémoire les éléments cardinaux des paysages alpestres. Leurs différents types de végétation sont divisés en fonction de leur altitude en quatre étages. Le premier est formé de la basse-montagne qui diffère peu du paysage des plaines ; le niveau suivant, qualifié de montagnard, s'étend jusqu'à 1700 mètres ; puis vient l'étage sub-alpin qui fait une large place aux conifères jusqu'à 2400 mètres ; l'étage alpin débute là où cessent les arbustes et arbrisseaux, au-dessus de 2500 mètres en moyenne pour les Alpes françaises. Il est à remarquer que la répartition de ces étages dans le Briançonnais est décalée de 200 mètres vers le haut comparée à celle des Alpes externes, de la région de Grenoble, en raison des écarts notables de pluviométrie relevés aux mêmes altitudes, réduites au delà du Lautaret. Pour l'herboriste pharmacien, d'hier et d'aujourd'hui, les sections les plus productives se situent à moyenne altitude, de 600 à 2000 mètres, dans des zones forestières et dans les espaces ouverts, pelouses, prairies et alpages à fourrages. La flore de haute altitude constituée d'espèces nordiques et sibériennes n'offre pas de ressources médicinales connues. La flore alpine possède sa spécificité directement liée aux facteurs originaux de ses climats et de ses sols, avec une parenté plus marquée au sud vers le monde de la Méditerranée.

Des matières végétales au service de la médecine

Pour les historiens de la médecine, vient la question de savoir si cette flore fut connue des anciens. On pourrait répondre par l'affirmative en relevant dans l'œuvre encyclopédique de Galien, au sein de son catalogue botanique, la présence de l'absinthe, de l'aconit, des gentianes, et aussi le marrube, le bouillon blanc et les Labiées, sans omettre la térébenthine des conifères, toutes espèces croissant en altitude, soit dans l'arc alpin, soit aux confins de la Mer Noire et du Caucase (1). Nous reprendrons les principales

* Journées de juin 2013.

** 9, rue des Gâte-Ceps, 92210 Saint-Cloud.



Fig. 1 : Busserole ou Uva ursi, Raisin d'ours, Ericacées ; antiseptique urinaire.

espèces répertoriées et utilisées dans la pratique médicale des derniers siècles en Europe occidentale, celles qui en sont les plus représentatives.

- Citons l'absinthe (*Artemisia absinthium* L., composées-radiées), abondante en moyenne altitude, dont la senteur forte est inmanquable. De longue date, ce fut un anthelminthique éprouvé en médecines humaine et vétérinaire, Wormwood pour la langue anglaise, Wermut en allemand. En fumigations sur les parties sexuelles, elle facilitait la venue des règles (cf. Bouchardat, 1855). Par la voie générale, sa toxicité neuro-

encéphalique a causé des ravages lorsqu'il s'agissait de consommation réitérée de liqueurs spiritueuses si répandues au XIXème siècle. La santonine et ses dérivés en étaient la cause.

- l'aconit (*Aconitum napellus*, Renonculacées) : c'est une belle plante atteignant jusqu'à un mètre de hauteur, à feuilles vertes luisantes, à fleurs en épis, capuchonnées, bleues, plus rarement roses ou blanches. La variété *Anthora*, présente dans les Alpes, est à fleurs jaunes. L'aconit est présent dans les zones herbeuses, humides et fraîches jusqu'à 1800 mètres. Sa racine communément utilisée en pharmacie figurait dans les Codex français (1949, 1972) et plus anciennement pour la préparation d'alcoolatures et d'extraits aqueux. L'aconitine fut isolée en 1834 par Hesse, expérimentée en France par Braconnot et Sédillot (1841). À cette époque, les formulaires des pharmaciens proposaient plus d'une quinzaine de médicaments officinaux renfermant des extraits ou un alcoolature d'aconit. On connaît les pilules de Biett indiquées dans le traitement des syphilides, du nom de ce médecin suisse, proche d'Alibert, qui s'illustra en dermatologie. Donnée comme antalgique (stupéfiant mineur au XIXème siècle), l'aconitine fut confirmée dans le traitement de douleurs neuronales, faciales (trijumeau), sciatiques, rhumatismales et dentaires. Dans cette ligne pharmacologique, son activité pour interrompre l'arc réflexe de la toux demeurerait digne d'intérêt en raison de l'absence d'agents antitussifs vrais dans l'arsenal actuel. Parmi les cas d'empoisonnement, on rapporte ceux résultant de son infusion alcoolique dans des mélanges de plantes de liquoristerie, faite par inadvertance, ou celle de commandos en survie se nourrissant de leur racines.

- l'arnica (*Arnica montana* L., composées, Asteracées, tabac des montagnes, souci des montagnes) : on emploie la racine, les feuilles et les fleurs, inscrites dans les espèces vulnérables (Codex 1949), et en teinture (Codex 1965). La récolte se fait au début de l'été au moment de la floraison, sans les confondre avec celles des *Doronicum* des *Calendula* ou des *Anthemis*. L'odeur des fleurs séchées est douce et agréable, légèrement aromatique, due à une faible quantité d'huile essentielle (1 à 2 %). Son activité marquée pour réduire les contusions en a fait un vulnérable très populaire, largement vulgarisé durant le XXème siècle, adoptant des marques pittoresques comme l'Eau de Notre-Dame-des-neiges.

- la bistorte, rénouée b., couleuvrine (*Polygonum bistorta* L., Polygonacées). Elle est présente jusqu'à 2000 mètres d'altitude dans les pâturages humides. Son rhizome renferme des tannins catéchiques et galliques à propriétés astringentes, antiseptiques, anti-diarrhéiques, cicatrisant des hémorroïdes, et secondairement anti-inflammatoires, en infusions ; elle figure au Codex, reconnaissable à sa tige unique et à son inflorescence serrée en épi de couleur rosée.

- la busserole ou *Uva Ursi* (*Arctostaphylos Uva Ursi* Spreng., raisin d'ours, Éricacées) se trouve en haute altitude ; cet arbuste de faible taille donnant des baies de couleur rouge, comestibles et rafraîchissantes, fut réinscrit au Codex de 1974 (feuilles). Ses fruits eurent une grande réputation comme antiseptique et diurétique dans certaines affections urinaires chroniques, utilisés en infusion ou en gélules, provoquant une émission d'urines de couleur verdâtre par la présence d'hétérosides dérivant des hydroquinones. Dans la médecine du XXI^{ème} siècle, le commerce en ligne propose plusieurs produits renfermant des extraits de cette plante (Bladdex[®], USA).

- les daphnés, joli bois (*Daphne mezereum*, *daphne alpina* L., Thyméléacées) forment un groupe donnant le bois de Garou, renfermant un principe âcre vésicant, résinoïde, pouvant causer des rougeurs par sa seule manipulation. C'est un irritant, diurétique et purgatif, qui fut utilisé contre la syphilis, en infusion ou en sirop (cf. les travaux de Vauquelin sur *Daphne alpina*) ; épispastique pour les vésicatoires ou en pommades. À l'époque de Broussais, l'usage des emplâtres vésicants dans les hôpitaux de Paris mettait en œuvre des quantités importantes de bois de Garou, avec l'avantage d'obtenir une suppuration intense et indolore (cf. le procédé de Frigerio, pharmacien de l'hôpital de la Maternité - Port Royal à Paris, 1828). Leur aspect extérieur est celui d'un arbuste ligneux à feuilles courtes vernissées portant des fruits rouges, petites baies écarlates (4).

- la digitale pourpre (*Digitalis purpurea* L., Scrofulariacées) est devenue emblématique de la pharmacie et de la phytothérapie, inspirant une certaine crainte par la force de son pouvoir, par les risques auxquels elle peut exposer ses utilisateurs, retardant ainsi son entrée dans la pratique de la médecine. C'est en 1721 qu'elle fut inscrite à la Pharmacopée de Londres, et passa dans la thérapeutique après 1780, sous forme de poudre obtenue par pulvérisation de ses feuilles desséchées. La nécessité de parvenir à des dosages standardisés orienta les recherches chimiques pour en extraire les molécules actives. Les travaux de laboratoire débutés en 1839 par Théophile Quevenne (3), pharmacien à l'hôpital de La Charité de Paris, associé à Augustin Homolle (1808-1883), aboutirent à l'isolement de la digitaline (2). Le succès de cette découverte fut couronné par le prix de la Société de pharmacie de Paris qu'Homolle obtint en 1845. Le mémoire exposé par ce médecin comportait des éléments de chimie originaux, mais aussi des expérimentations de pharmacologie animale, prolongés par des essais cliniques comportant des relevés chiffrés mesurant les effets dynamiques de la digitaline au niveau cardiaque et artériel. La règle des 3R devenait une doctrine pour dompter les mouvements du muscle cardiaque, disant qu'elle "renforce, ralentit et régularise". Son activité diurétique, associée au calomel et à la scille, fut connue avec les *Pilules de Cruveilhier* (1820). Si son usage apparaissait suffisamment maîtrisé par des médecins pharmacologues dès 1805 (cf. Troussset, Montpellier), la complexité chimique de ses molécules actives (hétérosides à noyau cardénolide), ainsi que celle des composés qui s'y rattachent (génines stéroïques, tannins et résine), provoquaient des difficultés techniques en pharmacie pour obtenir en séries des doses bien titrées et fiables, disponibles auprès de l'ensemble des médecins prescripteurs. Son index thérapeutique est étroit. Les perfectionnements industriels seront l'œuvre de Nativelle et de Dausse. Des intoxications

criminelles sont connues. Ainsi en 1864, le médecin Couty de La Pommerais empoisonna l'une de ses clientes qui lui avait promis un héritage. L'expertise fit intervenir Tardieu et Roussin qui tentèrent de convaincre le jury, non par une investigation chimique, mais par un test des extraits cadavériques injectés à un chien, méthode physiologique peu habituelle, sur la fiabilité de laquelle Claude Bernard et Vulpian eurent à se prononcer. Il est à noter que de récentes expériences (Bertol J.W. - Univ. Florianopolis, Brésil, 2011) ont montré l'activité anti-virale des hétérosides à cardénolides de la digitale laineuse, en synergie avec l'acyclovir.

- Si caractéristique des milieux de moyenne montagne, la gentiane jaune ou grande gentiane (*Gentiana lutea* L., Gentianacées) est connue de tous. Pouvant atteindre jusqu'à 1,50 mètre de hauteur, ses larges feuilles sont sessiles et opposées ; ses fleurs sont jaunes, disposées en verticilles le long de sa tige. Seule sa racine est utilisée en pharmacie, répertoriée dans la Pharmacopée française jusqu'en 1972. La richesse et la diversité de ses vertus thérapeutiques l'ont portée au premier rang des drogues indigènes, comme fébrifuge, anti-goutteux, anti-rhumatismal, sous forme de poudre, extraits et teintures entrant dans la composition de pilules et de potions ; tonique amer, apéritif et stomachique en liqueurs spiritueuses et vins médicinaux. Dans une note parue dans le *Bulletin de pharmacie* de 1814, L.-A. Planche rapportait au sujet de l'eau-de-vie de gentiane fabriquée en Suisse, que les récoltes annuelles de ces racines sont considérables pour satisfaire le large usage médical qu'il s'en fait dans toute l'Europe, apportant un revenu notable à ces populations. Ce fut depuis le Moyen-Âge, un médicament aisément accessible aux populations rurales, reconnu par la médecine savante et constamment recherché par les médecines populaires, pour combattre les fièvres pernicieuses et rhumatismales. Elle a été également présente en médecine vétérinaire.

- Le groupe des Labiées : dans la flore alpine, les Labiées sont nombreuses, d'une identification incertaine pour quelques-unes d'entre elles (calament, sarriette, pouliot, sauge, lamiers), en raison à la fois des variations morphologiques de chaque espèce, et de leur ressemblance parfois superposable, résultant des influences climatiques locales, affectant leurs teneurs en huiles essentielles, parfois absentes, réduisant leur végétation dans la pauvreté des sols rocheux. Ces espèces sont récoltées et incluses dans des mélanges préparés pour la confection des tisanes. Dans les Alpes du sud, leurs essences plus marquées peuvent intéresser les distillateurs fournisseurs de la parfumerie, faisant l'objet de cultures organisées comme celles de l'hysope et de la sauge. C'est la proportion des dérivés terpéniques qui détermine chacune de leurs senteurs (menthol, citronellol, pulegone etc.), saveurs suaves ou piquantes. Pour les historiens, le recollement des modernes avec les anciens (cités par Dioscoride, Pline ou Galien) présente de larges incertitudes, et cela jusque dans les ouvrages médicaux du XVI^{ème} siècle. On se gardera d'établir trop rapidement des affirmations hasardeuses lorsque la systématique n'est pas certaine. Les menthes et les mélisses sont recherchées en droguerie, largement usitées au cours des siècles, cependant moins spécifiques de la végétation montagnarde des Alpes.

- La valériane sauvage (*Valeriana officinalis* L., Valérianacées) est utilisée par son rhizome. Ses fleurs sont rose pâle, groupées en cymes ombelliformes. Ses propriétés sédatives, calmantes et relaxantes l'indiquent dans toutes les manifestations de la nervosité et du stress ; indiquée également dans le traitement de l'insomnie des sujets enclins à l'agitation. Celle qui croît sur les hauteurs, dans les bois et les terrains maigres paraît beaucoup plus active que celle que l'on peut récolter en plaine près des ruisseaux. On prépare un alcoolature à chaud après lavage de ses racines fraîches. La *Pyrryl-alpha-*

méthyl-cétone isolée par Janot (Paris, 1935) en serait le principal agent à action sédative. Un grand nombre de spécialités pharmaceutiques est proposé sur ce type d'indications thérapeutiques, pour se substituer aux hypnotiques chimiques invariablement toxiques en usage prolongé.

- Les orchidées d'Europe (*Orchis alba*, *maculata*, *morio*, *mascul*, *militaria*) étaient très répandues sur les terres de moyenne altitude, et leurs tubercules jumeaux les faisaient dénommer "couillons de chien", répondant à la théorie des signatures pour leur attribuer des vertus excitantes, analeptiques et aphrodisiaques. La préparation de ces bulbes formait une drogue de pharmacie dénommée *Salep indigène* pour le différencier du *Salep oriental*. Vers 1830 leur consommation était très commune, en infusion ou en décoction, notamment en Allemagne. Planché préconisait d'en développer la culture, alors que l'abondance de ces espèces était remarquée sur les plateaux du Massif Central (cf. MM. Chevallier et Aubergier), ce qui n'est plus le cas à présent. Elles sont aujourd'hui protégées, et les botanistes alpins rivalisent de passion pour les répertorier, et magnifier la beauté de leurs inflorescences.

- L'asclépiade ou dompte-venin (*Vincetoxicum Hircundinaria*, Asclépiadacées), connu depuis le XVIème siècle en Europe, affectionne les lieux incultes et pierreux. Considérée comme suspecte, cette plante a été réinscrite à la Pharmacopée française en 1975. On l'a utilisée en infusion (racine) à la dose d'un à deux grammes, donnée comme alexitère, vomitive et sudorifique. Tanret y a décrit un hétéroside, la vincétoxine, qui est cardiotoxique (Paris, 1885) ; cependant des investigations plus avancées, stimulées par la sagacité et la curiosité de nouveaux chimistes, pourraient révéler des potentialités ignorées.

- Le groupe des conifères : divers genres de conifères fournissent des oléorésines à la matière médicale. Ils appartiennent pour la plupart aux groupes des Abiétacées, et aux genres *Larix*, *Pinus* et *Abies* que beaucoup de botanistes réunissent sous le nom commun de *Pinus*. L'essence de térébenthine est obtenue par incision des troncs. Par combustion et distillation du matériau ligneux, on obtient des goudrons. Les espèces de *Pinus* qui donnent les térébenthines sont nombreuses et se rencontrent en Europe et en Amérique, dans les régions froides et tempérées de l'hémisphère nord, très répandues dans les pays scandinaves et jusqu'au sud de l'Europe à flanc de montagnes. Ainsi, se trouvent en abondance le mélèze et les sapins dans les Alpes et les Vosges. La *térébenthine de Venise* est dénommée aussi



Fig. 2 : Véatrate - *Veratrum album* L., Liliacées ; connu pour sa forte toxicité, commun dans les alpages.

térébenthine du Mélèze ou de Briançon (*Terebenthina Veneta* ou *laricina*). Le mélèze (*Larix decidua* ou *europaea* DC., *Pinus larix* L.) fournit un produit très fluide, complètement soluble dans l'alcool. De longue date, les usages pharmaceutiques et industriels des térébenthines ont été multiples comme stimulant, diurétique, astringent, balsamique et expectorant, préluant à l'usage de la terpine. La térébenthine associée à l'opium entre dans la composition des *Pilules anticatarrhales de Trousseau* (1840) ; en friction elle peut soulager les douleurs musculaires. Dans ce groupe, se trouvent les bourgeons de sapins (*Abies pectinata*) dont les macérations et diverses préparations connurent un grand usage en Allemagne et en Russie, comme anti-goutteux, antiscorbutique et anti-rhumatismal également pris en infusion. Obtenus par combustion lente, les goudrons furent largement utilisés au XIX^{ème} siècle, en *Eau médicamenteuse* dans le traitement de la première phase de la phtisie (cf. C. Davaine pour Marie Duplessis, 1846), et en onguents comme le *Cold cream au goudron de Norvège*, commercialisé par Arrault, apprécié par son amie George Sand (1865). En 1773, Baumé la citait dans le traitement de l'asthme et des maladies de peau, à raison d'une pinte par jour.

Enfin, nous citerons le groupe des Liliacées et Colchicacées à alcaloïdes toxiques : le colchique (*Colchicum autumnale* L.) et le vétrate ou ellébore blanc (*Veratrum album* L.) (Fig. 2). L'usage médical du colchique présente des risques patents à faibles doses (la colchicine doit être mesurée au 1/10^e de mg. pour une prise absorbée par le malade), soit 0.5 à 1 mg. par jour. Ce haut degré de toxicité explique comment le colchique connu des anciens fut écarté de la pratique en médecine jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. De même le vétrate, si commun dans les prairies d'alpages avec ses larges feuilles, présente une haute toxicité due aux proto-vératrine A et B. Leurs doses en thérapeutique se mesurent au 1/10^e de mg. par voie orale, et de 20 à 100 microgrammes par voie parentérale, selon les normes admises en 1980.

Récoltes : une activité économique ancienne dans les massifs des Alpes

Il paraît utile de prolonger notre tour d'horizon de la flore médicinale des Alpes en y incluant les activités économiques qui ont pu lui être rattachées, s'agissant des opérations de cueillette, de culture, de transport et de mise en forme. Pour les parties aériennes, tiges, feuilles et inflorescences, les récoltes ne présentaient pas de difficultés, sinon celle d'un travail manuel méticuleux et bien planifié pour préserver les principes actifs. L'extraction des parties souterraines, racines, tubercules et rhizomes, apparaît comme contraignante, requérant la force des outils à main d'homme sur des terrains compacts, non meubles, parfois rocheux. C'est le cas pour la gentiane dont les racines sont épaisses et profondes. Les gentianaires, véritables spécialistes, opèrent à l'aide d'une fourche puissante, de juillet à octobre. On ne doit pas ignorer le caractère pénible de la collecte des herbes au ras du sol, travail fastidieux sur lequel nous manquons de témoignages, de même que sur le commerce local de ces espèces, leur transport à distance et leurs conditions de conservation. Les activités de fabrication dès le XIX^{ème} siècle à l'échelle artisanale, voire industrielle, autour des Alpes, nous ont laissé des éléments importants de leurs techniques et de leur commerce dans la région, alors que la chimie végétale se développait dans les grandes villes pour y produire des substances médicamenteuses mieux contrôlées au plan physico-chimique, voire standardisées dans leur niveau d'activité pharmacodynamique (extraits, teintures, produits purifiés, digitaline, terpine, ergotamine, santonine, etc.).

Les activités de récolte et de transport ont procuré un revenu économique notable durant le XIX^{ème} siècle, pour approvisionner les officines de pharmacie ainsi que celles des herboristes, profession réglementée par l'obtention d'un diplôme délivré par les Écoles de pharmacie. Rappelons pour en situer l'importance commerciale que dans la ville de Paris en 1850, on dénombrait 445 pharmacies ouvertes, et 500 boutiques d'herboristes agréés par la Préfecture de police, données chiffrées attestées par ses archives (5).

Dans la région des Alpes comme ailleurs, la flore sauvage subit les pressions rapprochées de la présence humaine, de ses industries et de son commerce saisonnier des sports d'hiver dont le premier effet depuis plusieurs décennies a été de réduire les aires naturelles de la végétation, de contaminer les sols par des matières diverses, avec le même effet par la présence dans la saison chaude du bétail productif de lait, toujours plus nombreux.

Médecines de tradition et liquoristes.

Deux types de préparations pharmaceutiques ont porté le renom des Alpes dans un large public s'agissant des mélanges de plantes en vrac conditionnés pour l'usage commun des tisanes, et d'autre part celle des liqueurs aromatiques ou apéritives. Parmi les tisanes, on distingue les mélanges à visées émoullientes, adoucissantes renfermant des Labiées (mélisses, calament, sarriette), ainsi que la valériane, la bourrache et le bouillon blanc. Mais les plus spécifiques sont les mélanges de plantes dépuratives (gentiane, germandrée, marrube, petite centaurée, camomille, pensée sauvage), qui forment la base des *Dépuratifs des Alpes* sous forme d'infusions ou d'extrait. Leur message médical a consisté à revendiquer des vertus spécifiques de clarification des "humeurs", de purification du sang, associées à un effet évacuant, dans un concept qui eut cours jusqu'en 1950. Dans cette ligne, on peut citer la marque de *La Tisane des Chartreux de Durbon* émanée des religieux de la haute vallée du Buech, à l'ouest de Gap (6).

Dans le registre des préparations liquides, on distinguait les concentrés de végétaux vendus en pharmacie, et les préparations alcooliques apparentées aux spiritueux traditionnels. La ville de Gap (Hautes-Alpes) a vu se développer ce type de fabrications, que nous illustrons ici en citant le Laboratoire Escalier, du nom de son propriétaire, pharmacien de son état, qui commercialisait l'*Extrait Dépuratif des Alpes*. Il en faisait la description dans une brochure illustrée de 45 pages, datée de 1935, pour vanter les vertus et l'authenticité de son médicament, ainsi que la rigueur scientifique de sa préparation, et les garanties de qualité des herbes récoltées dans la vallée de la Seveiraie à Villars-Loubière, dans le Valgaudemar au pied des Écrins. Après une longue macération, la liqueur était filtrée et clarifiée avant sa mise en bouteilles. L'entreprise employait une trentaine de personnes et pratiquait la vente par correspondance. Vers 1900, ce fut la vogue de l'*Élixir Mondet*, vin de gentiane vendu en pharmacie, annoncé par d'affriolantes affiches sur fond de vallée montagnaise et de glaciers, image flatteuse des talents gapançais.

Plus spécialisés dans les techniques de la distillation des herbes montagnardes, les fabricants de liqueurs et spiritueux établis à Voiron (Isère) méritent d'être remarqués dans notre étude, en tant que continuateurs et imitateurs de la liqueur de La Grande-Chartreuse, emblème régional du Dauphiné, dont la diffusion et la renommée débutèrent vers 1740, à la suite d'une mise au point éprouvée de sa recette qui mettait en œuvre plus d'une centaine de plantes. Celle-ci fut divulguée à un pharmacien durant les années de la Révolution, lequel la soumit plus tard à la commission des remèdes secrets du Ministère

de l'Intérieur qui la refusa. En 1816, les pères Chartreux reprirent leurs activités, tandis qu'à Voiron s'implantaient de nouveaux producteurs de liqueurs et d'élixirs, parmi lesquels on citera le nom de Claude Brun (1760-1831), pharmacien et liquoriste qui commercialisa vers 1812 sa "Liqueur de consolation", *China-china* ou *Chartreuse noire*, par démarcation des *Chartreuses jaune* et *verte* du monastère. Jusqu'en 1860, reprise sous la dénomination "Brun et Perod", sa production s'appuya sur des marques commerciales de ses élixirs en lien avec les événements politiques du temps et les conflits armés : 1812, Mazagran, la charte de 1830, Sébastopol, ou encore Garibaldi. D'autres furent tout aussi renommés, comme la *Distillerie Charles Meunier* fondée en 1807, connue par ses liqueurs de genepis (*Artemisia glacialis* L., Synanthérées), plante de haute altitude, réputée comme tonique et stomachique, emblème montagnard de la filière agro-alimentaire des Alpes d'aujourd'hui.

Botanistes des Alpes et savants des universités.

Vers 1730 lorsqu'il a pris pied aux Charmettes chez madame de Warens, son hôtesse, aussi protectrice qu'affectueuse, vint à initier Rousseau à la botanique, mais aussi à la distillation des plantes ainsi qu'à la préparation de remèdes domestiques, élixirs, teintures et baumes. Son étude de la systématique fut plus tardive lors de son séjour forcé en 1762 dans le Jura suisse, au contact du docteur d'Ivernois, médecin à Môtiers, dans le Val-de-Travers. Pour Rousseau, la botanique devint une occupation majeure. On sait que le philosophe laissa à sa mort des herbiers savamment organisés. Également pour les Dauphinois, des religieux durant le XIX^{ème} siècle ont été des botanistes éminents, ainsi les abbés Faure et Chamousseau, alpinistes endurants, dont les herbiers sont conservés à l'Université de Grenoble.

Pour donner une illustration brillante à cet exposé, nous évoquons la personnalité de Jacques Clarion de Beauval (1774-1844) qui fut professeur de botanique médicale à l'École de médecine de Paris, et de botanique rurale à l'École de pharmacie, plus tard membre de l'Académie royale de médecine. Montagnard de naissance, il vit le jour à Saint-Pons de Seyne (Alpes de Haute-Provence), dans la haute vallée du Bès, et étudia à



ELIXIR DES BRAVES

Fig. 3 : Spiritueux du Dauphiné. Étiquette de flacon de la fabrique de Cl. Brun à Voiron, vers 1810.

Embrun avant d'être enrôlé comme aide-pharmacien dans les armées de la république qui le conduisirent en Italie à Mantoue et à Venise. Libéré en 1797, il fit retour à Paris où il étudia la médecine, et fut reçu médecin en 1803. Montrant des aptitudes marquées pour la chimie au contact de Fourcroy, Deyeux et Vauquelin, il obtint le grade de maître en pharmacie en 1805. Bientôt, il fut nommé à la fonction de pharmacien ordinaire de l'empereur, appuyé par Deyeux et

Corvisart, en poste au palais de Saint-Cloud. De 1815 à 1818, il séjourna dans les Alpes, reprenant ses courses et ascensions en montagne lorsque le gouvernement le rappela à Paris pour l'investir dans ses deux chaires d'enseignement de la botanique, en médecine puis en pharmacie. La première lui fut retirée après 1830, car Clarion manifestait des sentiments légitimistes. Il vécut à Garches (Hauts-de-Seine), proche de la famille du duc Élie Decazes. Clarion fut en amitié avec Gaspard-Laurent Bayle, son compatriote de la vallée du Bès, natif du Vernet (7), médecin en pointe dans la nouvelle école parisienne. Ces deux figures des sciences médicales ici réunies donnent une dernière touche à notre circuit autour de l'Ubaye et du Briançonnais.

Conclusion

Grandement sollicitée au cours des siècles, la flore médicinale des Alpes est-elle aujourd'hui limitée à un usage anecdotique, à une curiosité touristique, dans le contexte automatisé de la prescription médicale soumise aux impératifs tarifaires et sélectifs des organismes sociaux ? Dans sa progression scientifique inouïe durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la thérapeutique médicamenteuse a suivi une sélection toujours plus restrictive, désignant une molécule pour répondre à un diagnostic, magnifiant en cela le mérite des "spécifiques" apparus dans le cours du XVIII^{ème} siècle, avec le quinquina et la "vaccin". Il est patent que le chimisme envahissant a conquis la pharmacie dans son ensemble. Avec ardeur, les savants de laboratoire ont mis en œuvre les nouveaux postulats imposant aux grands esprits que tout tenait à la relation "structure - activité" pour déterminer unanimement la potentialité sélective et choisie de leurs molécules en médecine. Mais durant cette époque d'intense activité et de recherche industrielle aujourd'hui ralentie, le chimisme naturel des plantes a montré qu'il pouvait leur demeurer supérieur, car inatteignable et imprévisible dans ses architectures atomiques, et non reproductible dans sa complexité fragile sur la paillasse des laboratoires, pour laisser ouvertes aux esprits préparés les voies de nouvelles investigations.

NOTES

- (1) Sur l'écologie et la flore montagnarde du Caucase au XIX^{ème} siècle, on peut consulter l'ouvrage de KLAPROTH (Jules) - *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*, Gosselin, Paris, 1823 ; ainsi que celui de DUBOIS DE MONTPÉREUX (Frédéric) - *Voyage autour du Caucase chez les Tcherkesses et les Abkhazes*, Paris, Gide, 1839.
- (2) HOMOLLE (Augustin-Eugène), né à Paris en 1808, était pharmacien, interne en pharmacie des hôpitaux de Paris (1830-1834), médecin (thèse de Paris, 1834) ; décédé à Versailles en 1883. Son mémoire sur la digitaline semble avoir été son unique travail scientifique original. Son fils Théophile (1848-1925) fut directeur de l'École française d'Athènes, des musées de France et de la Bibliothèque nationale, et membre de l'Académie des Beaux-Arts. Le second, Désiré-Joseph, exploitait une fabrique de produits pharmaceutiques à Melun (77), associé à E. Journeil. Sa fille Adolphine (1842-1890) épousa le libraire parisien Ad. Labitte.
- (3) QUEVENNE (Théodore-Auguste) (1806-1855) ; pharmacien en chef des hôpitaux de Paris - les Vénériens, La Charité - , publia sur le lait en liaison avec Bouchardat. Des difficultés de santé firent obstacle à l'aboutissement de ses travaux sur la digitaline, laissant Homolle seul dans cette voie après 1841. En 1845, Quevenne reçut une protestation de Claude Nativelle (1812-1889), alléguant contre lui qu'il y eut une entente pour l'attribution du Prix de la Société de pharmacie. Cette controverse fut sans suite. On préparait les "Granules de digitaline, d'Homolle et Quevenne" à raison de 5 g. pour 245 g. de sucre blanc, pour 5000 granules fabriquées à la manière des "Anis de Verdun".
- (4) Sur les mézéréons, on connaît la *Pommade épispastique aux mézéréons* de Blaise Borde, pharmacien à Paris, cour Mandar, cité par Troussel, médecin, dans son mémoire sur l'hydrothorax

(*Ann. soc. de médecine pratique de Montpellier*, an XII, 1804, p. 81-90) ; ce médecin fait le constat de la haute efficacité de la digitale pourprée (pilules dosées à un grain), par son action diurétique avec rétablissement complet des malades, et des posologies chiffrées à long terme qui doivent être ajustées en fonction de chaque individu.

- (5) Arch. PP. Paris - DB 447.
- (6) L'abbaye de Durbon, aux confins des trois départements de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes, fondée en 1116, fut prospère jusqu'au XVII^{ème} siècle dans ses activités minières et métallurgiques. Elle a été à la pointe du progrès technique dans cette industrie, dans la complémentarité de la mine à la forge.
- (7) BAYLE (Gaspard-Laurent), né au Vernet en 1774, fut reçu médecin en 1802 à Paris. Clinicien, anatomo-pathologiste, il fut chef de service à La Charité. Dans l'entourage de Corvisart, ses travaux sur la phtisie pulmonaire suscitèrent l'intérêt (société de la Faculté de médecine de Paris, 1810), et contribuèrent avec Laennec à l'extension de la nouvelle école médicale de Paris. Il fut présent au mariage de Clarion en 1810. Son fils Martin épousa en 1835 la fille de P.-H. Nysten (1771-1818), médecin, professeur de matière médicale, membre de l'Institut. Son neveu, Antoine-Laurent-Jessé Bayle, né au Vernet en 1799, soutint sa thèse à Paris en 1822 sur la paralysie générale. Il fut professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris (1826), et publia de nombreuses études, en particulier sur le cerveau et les maladies mentales (cf. *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*, Repos éd., Digne, 1850) ; décédé à Paris en 1858.

NDLR Pour la botanique de Rousseau, on verra le très novateur ouvrage de Guy Ducourthial, *La Botanique selon Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Belin, 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- AESCHIMANN D., LAUBER K., MOSER D. - *Flora Alpina*, atlas 4500 plantes, 3 vol. Haupt Verlag, 2004. Ville????
- BEAUVERIE J. et GÉRARD R. - *Atlas colorié de la Flore alpine*, Baillière, Paris, 1906.
- BAUMÉ A. - *Éléments de pharmacie théorique et pratique*, Samson, Paris, 1773.
- BOUCHARDAT A. - *Nouveau formulaire magistral*, G. Baillière, Paris, 1864.
- BRUNETON J. - *Pharmacognosie, phytochimie, plantes médicinales*, 2^{ème} éd., Lavoisier, Paris, 1982.
- DELAVEAU P. - *Expliquez-moi les plantes, voyage en botanique*, Pharmathèmes éd., 2004.
- DORVEAUX P. - "Les pharmaciens de Napoléon", *Bull. hist. pharm.*, n° 30, juin 1921, 317-333.
- DROUIN J.-M. - *L'herbier des philosophes*, Seuil, Paris, 2008.
- FABRE R. et TRUHAUT R. - *Précis de toxicologie*, 2 vol., Sedes, Paris, 1965.
- GIRE L. - *Traditions et propriétés des plantes médicinales*, Privat, Toulouse, 1997.
- HOMOLLE A. - "Mémoire sur la digitaline", *J. Chim. méd. pharm. toxicologie*, 1845, février, 61-73.
- OFFNER J. et PONS J. - *Les plantes médicinales et aromatiques des Alpes françaises*, L.J., Gap, 1931.
- Les orchidées sauvages de Rhône-Alpes*, collectif Soc. fr. d'Orchidophilie Rhône-Alpes, Biotope éditions, Mèze, 335 p. ill., 2012.
- Pharmacopées françaises (*codex medicamentarius gallicus*), éditions 1884, 1937, 1949, 1965 et 1972 ; supp. 1976.
- PLANCHON G. - *Traité pratique de la détermination des Drogues simples d'origine végétale*, Savy éd., 2 vol., Paris 1875.
- REICHLING J., MÜLLER-JAHNCKE W.-D., BORCHARDT A. - *Arzneimittel der komplementäre Medizin*, Govi Verlag, Eschborn, 2001.
- SERVE S. - "Ethnobotanique, Busserole, calaments, callune, cardamine des prés", *Bull. soc. hist. naturelle de la Savoie*, n°381, oct.-déc. 2009, 31-47.
- TRÉPARDOUX F. - "Jacques Clarion (1776-1844), professeur de l'École de pharmacie de Paris", *Rev. hist. pharm.* LIV, n°351, 2006, 295-306. - 31^{ème} Congrès ISHP, Edimbourg (UK), 2005.

LA FLORE MÉDICINALE DES ALPES : ASPECTS D'HIER, USAGES D'AUJOURD'HUI

WILLEMET P.-R. - *Phytographie encyclopédique ou Flore économique*, 3 vol., Bib. imp., Paris, 1808.

RÉSUMÉ

La flore médicinale des Alpes a été dominée par l'usage de la gentiane jaune, des Labiées, de la digitale, des produits de distillation de conifères, du bois de Garou et d'autres espèces dont le commerce a pu être important. Depuis le milieu du XXème siècle, elle ne présente pas de spécificité directement utile à la pratique médicale enseignée à l'université. Les conditions démographiques, agricoles et sportives concourent à sa régression par l'intensité de leur présence, et les besoins de rentabilité dans les espaces jadis inhabités.

SUMMARY

In the Alps, the medical flora consisted mainly in Gentiana, Digitalis, and Pinus species, and different Labiateae. At present time, it is of no direct use for the medical practice. The increasing demography, related to the intensive farming activities and large sporting fields lead to a restrictive for the wild flora.

